

OBLIGATIONS POUR LES JOUEURS

Golf du Bocage
Bressuirais



Protocole Sanitaire FFGOLF Covid-19

**Nouveau à compter du 20 mars 2021 :
Organisation des animations sportives et
compétitions de clubs pour les membres et
abonnés du club.**

A l'attention des joueurs et des accompagnants

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (**distanciations physiques de 2 mètres en toutes circonstances**).

- Nous recommandons aux joueurs de **ne pas toucher les drapeaux et les piquets de bornage** du terrain. Les joueurs auront la possibilité de le faire **uniquement** dans le cas où ils se lavent les mains **AVANT et APRES** cette manipulation avec une solution hydro-alcoolique.

- La manipulation des râteaux dans les bunkers est **proscrite** jusqu'à nouvel ordre.

Les râteaux étant enlevés des bunkers, le **ratissage** doit se faire **avec le pied ou le club**. Cependant si ce ratissage grossier affecte manifestement trop l'équité du jeu, il est autorisé en Règle locale de **placer la balle** dans le bunker à une longueur de club et ce pas plus près du trou que sa position d'origine.

- Chaque joueur doit être en possession d'un **flacon** de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition.

En l'absence de possession de solution hydro-alcoolique dans son sac, **le joueur ne pourra pas prendre le départ** et sera disqualifié.

- Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydro-alcoolique avant de manipuler un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir **des pénalités** pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).

- A l'exception du match play, **les putts ne peuvent pas être donnés** en compétition.

- La balle est considérée comme entrée si n'importe quelle partie de la balle est dans le trou, **sous la surface du green.**

- **pas d'échange de matériel autorisé** et le nombre d'accompagnants limité à une personne par joueur.

L'accompagnant n'est pas autorisé à donner des conseils au joueur. L'accompagnant est également soumis aux règles du Protocole sanitaire.

- Les regroupements dans les zones d'accueil et de départ doivent être limités à 6 personnes.

- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).

- À la fin de son parcours, chaque joueur remet sa carte dans la boîte extérieure GCBB à l'entrée de la salle de l'Association.

- A l'issue de l'animation sportive, la tenue d'une **remise des prix est proscrite jusqu'à nouvel ordre.**